

Compte rendu du Conseil d'Administration de Manifestampe jeudi 26 mars 2015

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17e à Paris de 14h00 à 18h00

• Présents

Claude Bureau (CB),
Michel Cornu (MC),
Marianne Durand-Lacaze (MDL)
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),
Catherine Gillet (CG),
Lauren Laz (LL),
Daniel Moret (DMo),
Anne Paulus (AP),
Maxime Préaud (MP),
Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)

• Excusés

Dominique Aliadière (DA)
Céline Chicha-Castex (CCC)
David Maes (DMA)
Christine Moissinac (CM)
Grazia Rapacciulo (GR)

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

Le CA de Manifestampe souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres du CA : MDL, DMA et DMO

1 – Bilan de l'AGE, l'AGO et la table ronde du 14 mars 2015

Un retour d'expérience des aspects pratiques de l'AG a été fait par le bureau (CG, CB, MC et AP) en réunion le 26 mars matin. Il porte notamment sur la rédaction des documents convocatoires, l'organisation du vote par correspondance et l'accueil à l'AG.

En séance plénière, un tour de table est organisé pour partager sur l'AG.

Les grandes lignes de ces échanges sont :

- L'AG s'est très bien déroulée dans l'ensemble avec une bonne organisation pratique.
- Le CA remercie CCC pour l'organisation de la table ronde et la réservation de l'INHA.
- L'exposé de l'intervenante était très intéressant.
- Il y a eu assez peu de monde et trop peu d'interventions à la table ronde. La mise en place du vote par correspondance est-elle à l'origine de la faible présence physique des adhérents à l'AG ?
- Nous devons déjà réfléchir au prochain sujet de la table ronde pour mieux communiquer sur son contenu en amont, et faire venir davantage. Le prochain sujet devra être plus attrayant et susciter plus de débat. CB suggère de contacter des intervenants assez médiatisés (Régis Debray ou encore Jean Clair). Un tel projet impose une anticipation très importante pour s'assurer de la disponibilité de telles personnalités.
- L'AG est un temps de rencontre et d'échange qui compte pour la communauté formée par les adhérents de Manifestampe.

2 – Election du bureau

Comme il l'avait annoncé, MP ne s'est pas représenté pour un nouveau mandat au sein du CA et accepte de devenir Président honoraire. Le CA le remercie chaleureusement pour son engagement de plusieurs années comme président et compte sur lui pour continuer d'apporter sa contribution aux travaux de Manifestampe !

CCC devient personnalité qualifiée représentant la BnF.

Nouveau bureau élu :

Catherine Gillet : Présidente

Claude Bureau : Vice-président

Lauren Laz : Vice-présidente

Michel Cornu : Trésorier

Anne Paulus : Secrétaire, responsable internet

A noter : devant l'augmentation du nombre d'adhérents et la complexité croissante de la comptabilité de la fédération, il est important de trouver des ressources ou d'organiser un travail en binôme pour la trésorerie.

3 – Composition des commissions

Comme prévu par les nouveaux statuts, le CA va s'appuyer sur les travaux de commissions. Chaque commission fonctionnera sous la responsabilité d'un ou deux membres du CA. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de cloisonner les travaux de ces commissions car la plupart ont des imbrications entre elles, mais de pouvoir avancer des dossiers avec des équipes plus larges que le seul CA.

- Commission **Maison de l'estampe** avec : CM (responsable ?), DMa, LL et DMo, et Marlène Morris, adhérente qui s'est spontanément proposée.

- Commission **Internet** avec : AP, GR, SVB, MC (notamment pour la gestion de la base de donnée des membres) et AS (pour le Facebook de la Fête de l'estampe)

- Commission **Communication extérieure** : MDL (responsable ?), CG

- Commission **Financements et partenariats** : CM, MC, AS et GR ?

- Commission **Manifestations et événements** : CG, DA (Ici & Là), MP, MDL, LL et MHV (Master-class).

Pour le prochain CA, chaque commission va élaborer les grandes lignes de ses actions et des tâches afférentes pour pouvoir commencer à travailler et qu'un appel à participation à ces commissions puisse être lancé auprès des adhérents pour des missions précises, ponctuelles ou régulières.

Concernant la communication extérieure, MDL souhaite que chaque membre du CA lui transmette une fiche reprenant les difficultés rencontrées dans ce domaine dans le cadre des projets de Manifestampe.

4 – Calendrier des 3 prochaines réunions

Elles se dérouleront en soirée (de 18h à 22h) à la Maison des associations du 17^e, le 30 avril, le 17 juin et le 10 septembre 2015. Le calendrier 2015-2016 sera établi en séance le 10/09.

5 – Participation à la journée de l'estampe contemporaine à Paris, Place Saint-Sulpice à Paris

Le CA a décidé de ne pas y prendre de stand.

6 – Fête de l'estampe 2015

CG informe le CA qu'il y a près de 80 inscrits à ce jour, ce qui est extrêmement encourageant.

Les cartes postales, flyers et affiches seront envoyés très prochainement. Des cartes postales orange et des flyers avec le logo du ministère de la Culture sont en cours d'impression. Le communiqué de presse a également été actualisé par CG avec le logo.

En matière de communication, nous nous heurtons à la difficulté classique pour toucher les médias grand public sans budget d'attaché de presse. Le ministère de la Culture pourrait-il nous aider ?

Cependant, comme souligné lors de l'AG, c'est aussi à chacun des participants de prendre contact avec les médias locaux pour faire connaître son événement.

MDL et CG se chargent de transmettre un communiqué de presse adapté à la revue Art et Métiers du Livre. MDL se charge également du compte rendu qui sera publié dans les Nouvelles de l'Estampe (numéro de l'été ou le suivant).

SVB et KEC se chargeront de réaliser le book 2015 en s'appuyant sur le flip-book installé par CG sur le blog.

Le parrainage du ministère de la Culture n'a été obtenu que pour 2015 ; à nous de continuer de rester en contact avec nos interlocuteurs pour assurer le parrainage de l'édition 2016.

7 – Maison de l'estampe – démarches et lobbying

- Au niveau du ministère de la culture nous devons continuer d'y mieux présenter Manifestampe.
- CG propose de relancer également la personne vue au CNAP pour mieux la convaincre, notamment sur les projets de commandes publiques.
- Il faut lancer une démarche auprès de Monsieur Devedjian juste après les élections départementales.
- Concernant le 17^e arrondissement, CB va relancer Mme Racary, l'attachée culturelle qui s'était engagée à nous donner les clés de nombreuses portes et de voir, pour 2016, la location de l'exposition « Ici & là ».

Les discussions s'installent autour de la nécessité de faire adhérer à Manifestampe des artistes médiatisés qui pratiquent l'estampe. MDL propose d'établir une liste commune de nos contacts utiles en ce domaine.

LL évoque le projet de fichier répertoire de l'estampe établi par la BnF avec un stagiaire sous l'égide de CCC. Il pourrait être utile de pouvoir en disposer.

DMo insiste sur la nécessité de démarcher les acteurs. Il propose de contacter un certain nombre d'ateliers en ce sens. MC rappelle que la première version du répertoire de l'estampe, réalisé au début de Manifestampe est toujours en ligne (<http://chalcographie.free.fr/>) et qu'on peut y piocher des adresses.

Il est question aussi de la nécessité pour certains de trouver un local dès cette année, tout en continuant les démarches spécifiques à la Maison de l'estampe. Le débat n'est pas tranché et sera abordé au prochain CA.

8 – Master-class

La précédente (mars) a été annulée faute d'inscrits.

CG estime que les documents de présentation ne sont pas suffisants. Ils ne permettent pas de se faire une idée claire de ce qui est proposé. Il y a un problème de compréhension sur ce que sont ces master-class. Des témoignages de participants notamment manquent.

Nous devons peut-être envisager des sessions thématiques ou des sessions en régions. MHV y réfléchit.

A partir des témoignages de SVB et AS, MDL va reprendre le document de présentation des master-class en vue de celle du 4 juin.

9 – L'affiche du concours

Faute de temps, ce point est remis au prochain CA.

10 – Prochaine réunion du CA

Le prochain CA est prévu le jeudi 30 avril de 18h à 22h à la Maison des Associations du 17^e.